

L'inné, c'est à qui ?...

Vendredi 11 septembre 2026 au TNP de Villeurbanne. La comédienne Suzanne de Baecque interprète « Mémoire de Fille », d'après Annie Ernaux. Elle termine par ces mots : « Ce qui compte, ce n'est pas ce qui arrive, c'est ce qu'on fait de ce qui arrive. » Luxe des survivants, me dis-je, auxquels les 2 977 victimes des attentats du même jour en 2001 n'ont pas pu souscrire pour l'avenir... Me revient aussi en mémoire la dissertation de mon bac philo que je consacrais à Jean-Paul Sartre sur le thème de « l'existence précède l'essence ». J'y écrivais que « l'homme n'est rien d'autre que ce qu'il se fait », citation sartrienne qui n'eut pas l'heure de plaire à mon correcteur qui me gratifia d'un huit sur vingt...

Revenant à des réflexions plus contemporaines, je me demande si cette même approche est de celles qui motivent un narrateur s'adressant à un biographe pour mettre en mots son récit de vie ? Serait-il dans la même démarche qu'Annie Ernaux pour qui l'écriture permet de s'approprier et de transformer un événement brut ou traumatique du passé, événement qu'elle considère intangible par nature ?

À la différence cependant d'Annie Ernaux qui « met en écrit » ce qu'elle-même a vécu, le narrateur s'adresse à un biographe pour qu'il l'aide à mettre en mots le récit de sa vie. D'où me semble-t-il un double constat :

- le narrateur, plus ou moins consciemment, sélectionne certains événements qui lui tiennent à cœur, qui sont importants pour lui et dont il estime qu'ils valent la peine d'être rapportés... et transmis ;
- mais le dialogue qui s'instaure avec le biographe permet aussi de modifier la relation que le narrateur entretient avec ce qu'il dit de lui et de ce qu'il a vécu.

Dès lors, si je comprends la thèse d'Annie Ernaux, trois occurrences sont en jeu :

- l'événement tel qu'il a eu lieu – par nature intangible,
- la relation qu'en fait le narrateur, fonction de son souvenir,
- ce que ledit narrateur, consciemment ou inconsciemment, veut bien en dire, qui influe sur la façon qu'il a de le raconter au biographe.

Mais le biographe n'est pas neutre : par les questions qu'il pose, par son souci d'enrichir le récit qui lui est fait, il participe lui-même à une reconstruction.

Est-ce légitime ? Le récit qu'il construit permet au moins au biographe, du fait de la mise en forme littéraire de ce que lui dit son narrateur, de faire prendre conscience à ce dernier que le souvenir qu'il a de tel événement peut être regardé de plusieurs points de vue, qu'il peut être retranscrit de différentes façons, ce que le biographe se doit de revendiquer par le travail d'écriture qui est de sa réserve... voire de son art ?

Le risque cependant est que le narrateur s'imagine que le biographe lui impose un point de vue plutôt qu'un autre.

Pour s'en prévenir, il importe sans doute que le biographe fasse comprendre à son interlocuteur qu'il l'aide simplement (selon Annie Ernaux ?) à passer de ce qu'il pense lui être arrivé « autrefois » à la façon dont il convient qu'il le rapporte « aujourd'hui », donc à la façon dont il le comprend désormais, et qu'il entend transmettre.

Ne serait-ce pas là ce qui fonde toute la valeur du récit ?

Villeurbanne – 29 septembre 2026
Desmotspourecire.fr / Patrick Pellerin

Rame, rame, ramez...

« Crise de la mémoire » : au vu du titre de cet article paru le 8 août dernier dans ma « PQR » favorite, j'ai cru un instant qu'il serait – pour une fois – question de la fragilité grandissante des souvenirs à laquelle est souvent confronté tout biographe accompagnant son client dans la rédaction d'un récit.

Las !... Il ne s'agissait en l'espèce que de la crise agitant le monde du numérique confronté à la restriction grandissante des capacités de stockage des différents types de mémoires vives dont l'informatique sous toutes ses formes est de plus en plus gourmande.

Pour autant, ces deux formes de mémoires – informatique et humaine – sans aucun rapport apparent l'une avec l'autre, ont me semble-t-il en commun d'être confrontées à une difficulté de même nature : le caractère ontologiquement limité de la volonté d'engranger puis sélectionner et restituer une information.

À une différence prêt toutefois. La mémoire numérique est faite pour stocker et elle le fait sans autre défaut que l'usure du temps susceptible de corrompre son support, ou de le rendre obsolète. Au contraire de la mémoire humaine qui, par ses perfections, « recompose ».

Cette transformation a aussi des effets que les biographes connaissent bien : certains événements sont particulièrement vivaces, ce qui témoigne d'une importance dont il peut être pertinent d'analyser la cause. À l'inverse, d'autres sont plus flous ou de moindre importance : ainsi d'une cliente qui avait 10 ans au début de la seconde guerre mondiale ; j'insistais pour qu'elle me raconte son enfance durant toutes ces années. *« Vous savez, j'étais une enfant comme les autres, et je passais mon temps avec d'autres enfants dans ce qui était normal à notre âge, même s'il s'agissait d'aller chercher notre ration de pain avec des tickets, c'était notre quotidien et cela ne nous semblait pas extraordinaire »...*

Je persistais cependant... Avec le recul, je me demande pourquoi, en tant que biographe, je cherchais ainsi à « récupérer toutes les données », comme un informaticien le ferait d'un disque dur corrompu... À force de demander des précisions, de me servir d'une photo, d'un document, ou de rapprocher plusieurs épisodes, je prends conscience qu'en formulant mes questions, je participais même, de ma place de biographe, à la reconstruction des souvenirs... Était-ce légitime ?

Pour le biographe, le récit qui lui est au départ proposé est en quelque sorte classé dans un « disque dur biographique » dont il ne connaît ni l'architecture ni les règles de classement. Il ne sait pas à l'avance ce qui a été conservé, ce qui a été effacé et ce qui a été modifié au fil des années.

Dès lors, les entretiens qu'il mène avec son client produisent quelque chose de nouveau, et ce « quelque chose » en fait me semble-il tout l'intérêt : une question fait surgir un souvenir oublié, une photographie en fait apparaître un autre, une date retrouvée dans un document permet de réorganiser toute une séquence de vie, tous réveillent des sensations qui font le sel du récit... En ce sens, le biographe n'est pas un simple appareil enregistreur, il ne fait pas que recueillir une mémoire, il participe à l'émergence de souvenirs, à leur mise en relation, et il leur donne bien sûr également une forme narrative qui participe elle aussi à cette reconstruction.

Le mode du numérique est de plus en plus confronté aux besoins exponentiels de capacités de stockage via des « data centers » de plus en plus grands, énergivores et polluants... Bien plus modestement, le témoignage recueilli par le biographe, la plupart du temps sous forme d'un livre, transforme une mémoire humaine évidemment lacunaire en une mémoire écrite, durable et transmissible, sans pour autant prétendre la transformer en une base de données exhaustive, mais n'est-ce pas là toute sa richesse ?

Villeurbanne – 31 août 2026
Desmotspourecire.fr / Patrick Pellerin